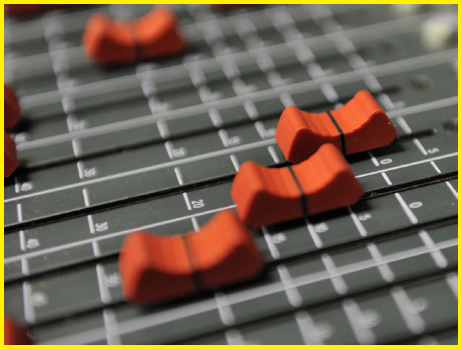

© François MOURA

Avril 2017

initiation à Bouc-Bel-Air

« Initiation à l'utilisation de matériel technique pour l'organisation d'un spectacle »

Devant l'utilisation croissante de son parc de matériel, LA RÉGIE a décidé de mettre en place une Initiation pour les utilisateurs débutants de la Régie Culturelle, en complément des guides techniques qu'elle réalise.

Il en va de la sécurité des personnes. Il en va aussi de la bonne maintenance du matériel. Ce matériel étant mutualisé, le bon usage de chacun conditionne la qualité du service pour tous.

Cette formation se présente sous la forme d'un module de 4 jours de formation (9h00/12h30 • 13h30/17h00) :
Du lundi 3 au jeudi 6 avril
Elle se tiendra dans les locaux de la Régie Culturelle Régionale à Bouc-Bel-Air.

Attention ! le nombre d'inscriptions est limité à 12 personnes.
Les stagiaires s'engagent à suivre l'intégralité des 4 journées.

▶ UNE FORMATION POUR QUI ?

• Toute personne membre d'une association organisant des spectacles, débutant.

▶ UNE FORMATION POURQUOI ?

• Acquérir les bases théoriques dans l'organisation technique d'un spectacle.
• Savoir faire un choix de matériel auprès de LA RÉGIE.
• Mettre en œuvre une petite installation son et lumière.
• Acquérir les notions de base de sécurité.

▶ UNE FORMATION COMMENT ?

- **«Organisation générale d'un spectacle & sécurité»**
- **«L'énergie électrique dans le spectacle vivant »**
- **«La chaîne sonore, notions élémentaires»**
- **«La chaîne lumière, notions élémentaires»**

Participation : **120 Euros TTC** pour les 4 jours, comprenant les repas de midi.

La formation est assurée par l'I.S.T.S Institut Supérieur des Techniques du Spectacle • Avignon
Association loi 1901, placée sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Provence-Alpes-Côte d'azur (labellisée centre de formation), du Conseil Départemental du Vaucluse et de la Ville d'Avignon : il a un rôle d'assistance et de conseil relatif à la conception ou à la réalisation de projets, possède un centre de documentation et d'information, est un lieu de réflexion sur la politique des métiers techniques du spectacle vivant.
et accompagnée par LA RÉGIE Culturelle Régionale • Bouc-Bel-Air
Etablissement public de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ses missions se déclinent autour de 3 axes : aménagement du territoire et élargissement des publics, développement culturel, conseil technique et soutien logistique aux actions régionales.

Contact : Marie-Hélène Dostes • Tél. 04 42 94 92 00 • mh.dostes@laregie-paca.com

Régie Culturelle Régionale
Carrefour de la Malle CD60D
13320 Bouc-Bel-Air
Tél. 04 42 94 92 00
Fax 04 42 94 95 79
www.laregie-paca.com

Inscription 2017
Stage “Initiation”
à retourner avant le17 mars 2017

- Une seule fiche par personne.

Egalement disponible en téléchargement sur le site internet de la Régie Culturelle Régionale : www.laregie-paca.com

- Nous prendrons contact si nécessaire avec vous pour évoquer vos motivations et les pré-requis nécessaires.
- Merci de bien vouloir retourner la présente fiche dûment complétée et **impérativement accompagnée de son règlement (chèque à l’ordre de TRÉSOR PUBLIC)** à : Régie Culturelle Régionale - Carrefour de la Malle CD 60 D - 13320 Bouc-Bel-Air.
- Les inscriptions sont enregistrées dans l’ordre de leur arrivée et dans la mesure des places disponibles.

Participant • M/Mme/Melle (nom et prénom) :

- Profession: ☐ CDI ☐ CDD ☐ Demandeur d’emploi ☐ Bénévole
- Date de naissance :
- Fonction au sein de l’association : .....
.....

- Adresse personnelle :
- Code postal: Ville :
- **Téléphone fixe * :** ou Portable :
- **Fax * :** ou **Courriel *** :

Compétences :

- organisation de spectacle ☐ oui ☐ non
- Choix et commande de matériel ☐ oui ☐ non
- Manipulation de matériel ☐ oui ☐ non
- pratique de la sonorisation ☐ oui ☐ non
- pratique de l’éclairage ☐ oui ☐ non
- montage scène décors & structures ☐ oui ☐ non

▶structure du participant

Nom de la structure : Code parc matériel (structure référencée) :
Objet de l’association :
Adresse de la structure :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
Courriel :

▶facturation

☐ Adresse de la structure ☐ Adresse du participant

▶règlement

☐ Par chèque à l’ordre de “ TRÉSOR PUBLIC ”»

Fait à Cachet de la structure s’il y a lieu
le Signature

☐ **Je déclare avoir pris connaissance des conditions d’annulation.** * mention obligatoire

Modification / annulation *En cas de participation insuffisante, la Régie Culturelle Régionale se réserve le droit d’annuler ou de reporter la formation. Les chèques d’inscription seront alors restitués. Les éventuelles annulations par le participant doivent être effectuées par écrit (courrier, mail, fax) au moins cinq jours ouvrables avant le début de la formation. Au-delà, ou bien en cas d’abandon en cours de formation, le montant du règlement reste intégralement dû.*

La Régie confirmera la participation effective ou non au stagiaire par courrier.